

Extrait du Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry

<http://cucm.lautre.net/la-dette-a-chatenay-malabry/article/un-pret-de-la-ville-grimpe-a-plus>

Un prêt de la ville grimpe à plus de 19%

- La dette à Châtenay-Malabry



Date de mise en ligne : jeudi 15 janvier 2015

Copyright © Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry - Tous droits réservés

Comme nous l'avons dénoncé à plusieurs reprises les finances de la ville dépendent des cours de la bourse et aujourd'hui nous le vérifions avec le cours de change Euro Franc Suisse qui a chuté brusquement.

Avec ces nouvelles conditions, la ville de Châtenay-Malabry a perdu plusieurs centaines de milliers d'euros qui vont directement dans les poches des banquiers plutôt que de payer ou entretenir des équipements de la ville.

Ce jeudi 15 janvier 2015, la BNS [1] renonce à bloquer le Franc Suisse vis à vis de l'Euro.

Comme nous l'avons annoncé à de nombreuses reprises, plusieurs prêts souscrits par la ville ont un taux d'intérêt indexé sur la parité Euro Francs Suisse (EUR/CHF).

Jusqu'au 15/1/15, le taux EUR/CHF était maintenu au dessus du seuil de 1,2 EUR/CHF (1 euro = 1,2 CHF).

Ce jour la Suisse en a décidé autrement, cela a visiblement perturbé toutes les places financières comme on peut le lire sur différents sites Internet ([Le Monde](#), [Challenges](#) ..).

Et curieusement, cela va bousculer plusieurs collectivités locales comme la commune de Châtenay-Malabry puisque que celle ci a décidé il y a plusieurs années d'optimiser son portefeuille de prêts en acceptant des formules de taux d'intérêt complexes indexées entre autre sur la parité EUR/CHF.

Nous avons un prêt dont le taux d'intérêt a grimpé ce jour à plus de 19%.

La prochaine échéance aura lieu courant avril 2015, le taux d'intérêt sera calculé à partir du taux de change EUR/CHF du 9 avril.

En appliquant le taux de change actuel 1,0106 EUR/CHF, le taux d'intérêt de ce prêt sera de 19,44%.

Le capital restant à rembourser étant de 3,6 MEuros, les intérêts à payer seront de l'ordre de 170 000 Euros soit un supplément d'environ 150 000 Euros si on le compare à un taux d'intérêt de 3%.

Pour ce prêt, il y a 4 échéances en 2015. Si le taux se maintient à ce niveau cela représente un surcoût de 500 000 Euros pour la ville en le comparant à un taux de 3%.

500 000 Euros qui partiront dans les poches des banquiers et qui auraient pu être utilisés à bon escient.

Chapeau à la mairie pour ce coup de poker !

Vous pouvez suivre en temps réel, le taux de ce prêt sur le site suivant <http://www.emprunttoxique.info/change/>

[1] Banque Nationale Suisse